



L'ÉDITO

PHILIPPE OUDOT
poudot@journaldujura.ch

La montre classique n'a pas dit son dernier mot

L'avènement de la montre connectée, et en particulier de l'Apple Watch au printemps 2015, avait suscité les pires craintes. Certains oiseaux de mauvais augure n'hésitaient pas à pronostiquer la déroute programmée de l'horlogerie suisse traditionnelle, qui allait inévitablement être balayée par le tsunami provoqué par la marque à la pomme. Aujourd'hui, celle-ci a certes écoulé quelques millions de pièces – ce qui est déjà beaucoup pour un nouveau venu sur le marché. Mais on est loin de la catastrophe annoncée.

On se disait aussi que les jeunes, friands de produits électroniques connectés, allaient flancher les premiers. Or, c'est loin d'être le cas en Suisse, comme le démontre le sondage commandé par le salon industriel EPHJ et qui a été dévoilé hier à l'ouverture de ce rendez-vous des professionnels de l'horlogerie et de la microtechnique. La montre connectée ne suscite en effet l'intérêt que d'un jeune sur cinq chez les 16 à 25 ans. Et ils ne sont que 10% à envisager d'en acquérir une ces deux prochaines années. A contrario, deux tiers d'entre eux affirment apprécier les belles montres, plus encore en Suisse romande que dans la partie allemande du pays. Beaucoup en possèdent d'ailleurs plus d'une, puisqu'on en dénombre en moyenne 2,5 par personne.

Certes, un sondage reste un sondage, et les horlogers auraient tort de se reposer sur leurs lauriers. D'autant que pour trois jeunes sur cinq, le téléphone portable est le premier cité comme moyen pour voir l'heure... Mais il permet quand même de tirer certains enseignements. Ce qui fait craquer ces jeunes consommateurs, c'est un bel objet, qui marque un certain style. Et à cet égard, Swatch peut se targuer de bénéficier d'une place privilégiée, puisque c'est non seulement la marque la plus connue, mais aussi la préférée et la plus achetée des jeunes. Question de prix, sans doute, mais aussi parce qu'elle fait l'objet d'un marketing hors pair, qu'elle séduit justement parce qu'elle véhicule un certain style. C'est d'ailleurs aussi la raison du succès de marques fashion comme Fossil, Michael Kors, Guess ou encore Calvin Klein. L'Apple Watch dans tout ça? Elle n'arrive qu'en 20e position. Preuve que la montre classique n'a pas dit son dernier mot.

L'existence du Frac est remise en question

BIENNE Suite à une décision de la Confédération, le centre de consultation femme et travail de Bienne

(Frac) est menacé de fermer ses portes. Il va en effet perdre 70% de sa subvention dès 2019. Décidé à se

battre, le Frac a envoyé une lettre au Conseil fédéral pour qu'il fasse marche arrière. **PAGE 4**

La Suisse vise une victoire pour classer l'affaire



KEYSTONE

FOOTBALL Une chance en or se présente à la Suisse ce soir: obtenir sa qualification pour les huitièmes de finale de l'Euro dès son deuxième match du tournoi. L'entraîneur adjoint des Roumains, Viorel Moldovan, voit évidemment les choses autrement... **PAGES 15 À 17**

BIENNE Faute d'exposants, la Foire est annulée

PAGE 4

CATHERINE BÜRKI



CULTURE Devenu forum culture, le projet ARS se précise

PAGE 6

HORLOGERIE Nouvelle offre touristique à Saint-Imier

PAGE 7

SOMMAIRE

Divertissement	PAGE 13
Auto	PAGE 21
TV	PAGE 23
Météo	PAGE 28



9771424962007 30024

BENJAMIN FLEURY



MOUTIER De la prévention routière qui passe par une sortie au karting

Une dizaine de jeunes Prévôtois ont pris part à un projet de sensibilisation inédit lundi soir au Karting de Develier. Ils ont pu se mesurer à la championne Cindy Allemann et aussi s'entretenir avec des animateurs du Service de jeunesse et des actions communautaires. **PAGE 10**

LDD



HORLOGERIE La montre classique séduit plus les jeunes que la smartwatch

Le salon professionnel EPHJ a ouvert ses portes hier à Genève et a dévoilé les résultats d'un sondage effectué auprès des jeunes de 16 à 25 ans à propos de leur perception de l'horlogerie. Swatch reste de loin leur marque préférée. **PAGE 3**

4 BIENNE

FRAC Le Conseil fédéral revoit l'ordre de ses priorités en matière d'égalité

Le Frac menacé de disparaître

MARJORIE SPART

Le couperet est tombé en mars: le Conseil fédéral a décidé de revoir les priorités des subventions qu'il accorde dans le domaine de l'égalité.

La conséquence directe est qu'il renoncera dès 2019 au soutien des 11 centres de consultation régionaux – dont fait partie le Frac – qui conseillent avant tout des personnes sur des questions de carrière professionnelle ou de droit du travail.

«Cette subvention de 250 000 fr. que nous recevons chaque année correspond à 70% de notre budget. Sans elle, nous sommes voués à disparaître», s'insurge Andrea Frommherz, directrice du Frac, qui vient d'adresser une lettre au Conseil fédéral pour qu'il fasse machine arrière. «Sans cette manne, nous ne pouvons plus assurer nos conseils aux femmes qui désirent se réinsérer professionnellement ou qui subissent des inégalités de traitement. Et, à l'heure des économies à tout va, c'est utopique d'imaginer que le canton va prendre ce montant entièrement à sa charge.»

Contre la précarité

Dans sa stratégie, la Confédération entend contre la pénurie de personnel qualifié en finançant des projets visant à augmenter la présence des femmes dans des domaines professionnels comme l'informatique, les sciences naturelles ou la technique. Elle désire également privi-



Le centre d'information et de consultation, femme et travaille, Bienne et région (Frac) verra son offre réduite suite à la suppression des subventions. Mais il entend se battre pour se maintenir en vie. ARCHIVES

légier les projets globaux, plutôt que les consultations individuelles, qui permettent de gommer les inégalités entre les sexes. Elle estime notamment que les centres de consultations font doublement avec les ORP et les centres d'orientation professionnelle.

Andrea Frommherz réfute ces arguments en insistant sur le fait que le Frac vient aussi en aide aux femmes qui reprennent pied dans le monde professionnel après avoir élevé leurs en-

fants – «et qui ne peuvent donc pas bénéficier des conseils de l'ORP puisqu'elles n'ont pas cotisé les 12 derniers mois» –, ainsi que des migrantes. «Nous favorisons donc leur intégration», souligne la directrice en indiquant que beaucoup de femmes qui s'adressent au Frac «vivent dans une situation précaire. Grâce à nos conseils, nous évitons à environ deux tiers de nos clientes un passage à l'aide sociale.»

Une lettre et une pétition

Pour Andrea Frommherz, le Frac possède de très bonnes compétences dans le domaine du soutien aux femmes et a fait ses preuves depuis sa création en 1999. «Je suis persuadée que nous avons toujours notre place dans la concrétisation de l'égalité entre hommes et femmes, domaine dans lequel il reste encore beaucoup à faire», plaide-t-elle.

Pourtant, la directrice ne critique pas le soutien de la Confédération à la création de projets structurels qui seraient mis à disposition des entreprises pour favoriser l'égalité. Selon elle, les consultations individuelles sont un outil complémentaire.

Décidé à se battre, le Frac a écrit au Conseil fédéral une lettre qui peut être appuyée par la population sous la forme d'une pétition (via le site <https://art15.plusplus.ch/fr/>).

Mais le centre de consultation est aussi entré en discussion avec le canton et d'autres interlocuteurs pour «tenter de trouver une nouvelle voie à suivre pour continuer notre travail», précise Andrea Frommherz.

Le temps presse puisqu'en 2017 déjà, la subvention du Frac sera réduite de 25%, et de 50% en 2018 avant d'être supprimée en 2019. ◉

PLUS DE 10 000 FEMMES SOUTENUES

Le Frac, centre de consultation et d'informations femmes et travail, Bienne et région, est subventionné depuis sa fondation en 1999 par le Bureau fédéral de l'égalité dans le cadre l'aide financière en matière d'égalité et en vertu de l'article 15, loi fédérale sur l'égalité (LEg). Depuis sa création, le Frac a reçu environ 10 000 femmes (de toutes les couches sociales) dont plus de 25% manquant de formation initiale, et a dispensé plus de 20 000 séquences de consultation avec un taux d'occupation de 250%. ◉ C-MAS

CONSEIL MUNICIPAL L'initiative «200 000 fr. suffisent» sera effective dès 2017

Les salaires baisseront le 1er janvier

Le moment d'entrée en vigueur de l'initiative «200 000 fr. suffisent» était encore en suspens. La Chancellerie a annoncé hier avoir fixé la date au 1er janvier 2017. Lancé par les jeunes UDC, le texte demande de plafonner le salaire du maire à 220 000 fr. et celui des autres conseillers municipaux à 200 000 fr. Il a été accepté par plus de 67% des Biennois lors de la votation du 5 juin.

Etant donné que cette initiative modifie le Règlement de ville, la Chancellerie municipale doit le transmettre pour approbation définitive à l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire (OACOT) après l'échéance du délai de recours en matière électorale, conformément à la loi cantonale sur les communes.

Simultanéité

L'initiative entrera donc en vigueur en même temps que la nouvelle législature et que le



Le 5 juin, plus de 67% des Biennois ont accepté l'initiative des Jeunes UDC et de sa présidente Sandra Schneider. ARCHIVES/PETER SAMUEL JAGGI

nouveau Règlement du Conseil municipal, approuvé par le Conseil de ville le 21 avril. Celui-ci prévoit déjà une réduction des salaires des membres de l'exécutif aux montants évoqués dans

l'initiative. Il regroupe aussi dans un seul et unique acte législatif les dispositions relatives au Conseil municipal disséminées jusqu'ici dans divers textes.

Dans le communiqué, la Com-

mission parlementaire chargée d'élaborer le Règlement du Conseil municipal précise avoir étudié la possibilité d'une entrée en vigueur plus rapide du règlement. Mais le délai de six mois pour son application tout comme celui de l'initiative prend en compte la jurisprudence du Tribunal fédéral, qui dans des cas exactement similaires a statué sur la nécessité d'appliquer un délai transitoire selon le principe de la proportionnalité. A Lucerne, Zoug et Zollikofen, ces délais se sont ainsi étendus entre 14 et 17 mois.

Les jeunes UDC acceptent

De leur côté, les jeunes UDC avaient toujours défendu une entrée en vigueur immédiate de leur initiative en cas de succès dans les urnes. Dans un communiqué diffusé hier, ils ont toutefois indiqué être d'accord que la baisse des salaires n'intervienne qu'à partir de l'année prochaine. ◉ C-DNI

VELOSPOT

Les cadenas sont arrivés

Les clients Velospot à Bienne peuvent se réjouir. Intermobility, l'entreprise qui a repris la gestion du système (notre édition du 3.06) a annoncé hier que la nouvelle flotte de vélos allait être progressivement mise en service dès cette semaine. Après plus d'une année de problèmes liés à des vols et des actes de vandalisme, les bicyclettes seront désormais équipées de cadenas de deuxième génération. Intermobility explique dans un communiqué que ces derniers sont «dotés d'un nouveau design et d'une utilisation simplifiée».

Application et Swisspass

La société précise que la marche à suivre pour le déverrouillage ne changera pas par rapport à la première version. Par contre, la fermeture peut se faire sans présentation de la carte magnétique. La mise en

place de la flotte équipée des cadenas de deuxième génération a débuté hier et l'ensemble des vélos munis de la première version seront retirés. Intermobility invite les usagers à ne plus utiliser les cycles équipés de cadenas de première génération.

Pour éviter les problèmes de vols et de vandalisme, Intermobility a doté tous les vélos de systèmes de localisation. Elle promet aussi de dénoncer tout abus de manière systématique auprès des instances juridiques compétentes.

Deux nouveautés ont été mises en place: la possibilité dès juillet d'utiliser le Swisspass CFF pour déverrouiller les vélos et la mise à disposition d'une application pour smartphones. Le prix de l'abonnement pour une année reste inchangé à 60 fr. ◉ C-JBA

www.velospot.ch

FOIRE DE BIENNE

Faute d'exposants inscrits, la Foire est annulée

La Foire 2016 n'aura pas lieu. La raison? A fin mai, seuls une cinquantaine d'exposants s'étaient annoncés pour louer une surface commerciale au bord du lac de Bienne, du 14 au 18 septembre prochains.

Dans un communiqué, les organisateurs annoncent avoir pris «la décision difficile d'annuler l'édition 2016 de la manifestation». Les quelques personnes inscrites n'auraient pas permis de couvrir les frais engendrés et la manifestation risquait un déficit de plusieurs milliers de francs. «Ceci aurait provoqué la fin définitive de la Foire», indiquent les organisateurs en assu-

rant concentrer leurs forces sur l'édition 2017.

Jürg Michel, président du conseil d'administration et directeur de la Foire précise que les commerçants, les sponsors et les partenaires ont été prévenus ces derniers jours de la suppression de cette édition.

Selon Jürg Michel, les PME locales portent trop peu d'intérêt à la Foire. «Pourtant, nous voulons être une plateforme dont elles peuvent se servir.» Les organisateurs précisent encore qu'ils restent en contact avec l'association des PME Biennoises ainsi que la Chambre d'économie Bienne Seeland. ◉ C-MAS

PRÉS-DE-LA-RIVE

Peu de dégâts après l'euro



Markus Brentano inspecte l'état de lapelouse. Il est confiant. RETO PROBST

Hier, les organisateurs des championnats d'Europe de beachvolley ont remis l'aire des Prés-de-la-Rive aux autorités. Responsable des Espaces verts, Markus Brentano estime, au micro de TeleBielingue, que «toutes les précautions ont été prises pour limiter les dégâts sur la pelouse». Le sol a été bien protégé et les machines lourdes ne sont pas intervenues sur la pelouse, note le spécialiste. «Il faut dire que les Prés-de-la-Rive ont été construits avec du matériel d'excavation du tunnel de Vigneules. La couche de terre qui les recouvre est très

mince, de 15 à 20 cm. Elle ne supporte pas de lourdes charges.»

Si le terrain est actuellement très mouillé, Markus Brentano dit avoir bon espoir pour qu'il soit remis en état comme prévu.

De son côté, le collectif Bienne vivante qui promeut un accès libre aux espaces publics, ne se satisfait pas de l'état de la pelouse, ni du fait que le terrain de beachvolley reste en place durant deux mois. «De telles manifestations devraient se tenir sur l'Expoparc, un terrain qui n'est pas dommagable», argue Raphael Jenny. ◉ MAS